



GROUPE HOSPITALIER

Sophia Antipolis - Vallée du Var

Centre Hospitalier Antibes Juan-les-Pins

Pôle Management

Direction

Dossier suivi par Monsieur Bastien RIPERT

Réf. : 2026/14/BR/VS

Tél. : 04 97 24 77 02

Fax : 04 97 24 77 97

Mail : secretariat.direction@ch-antibes.fr

Décision portant délégation de signature

- Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.6143-7 et D.6143-33 à D.6143-35
- Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires
- Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé
- Vu la loi n° 96-33 du 9 juillet 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière
- Vu la convention de direction commune du 12 Novembre 2018 entre les Centres Hospitaliers d'Antibes Juan-les-Pins, de Puget-Théniers, du Pôle Santé Vallauris Golfe-juan et de l'établissement social et médico-social d'Entrevaux,
- Vu les arrêtés portant nomination de :
 - Monsieur Bastien RIPERT, en date du 18 décembre 2019 en qualité de Directeur dans le cadre de la direction commune des Centres Hospitaliers d'Antibes Juan-les-Pins, de Puget-Théniers, du Pôle Santé Vallauris Golfe-Juan, et de l'établissement social et médico-social d'Entrevaux à compter du 13 janvier 2020,
 - Vu l'arrêté de maintien en détachement dans l'emploi fonctionnel de directeur des centres hospitaliers d'Antibes, Juan-les-Pins et de Puget-Théniers, du pôle santé Vallauris Golfe Juan et de l'ESMS d'Entrevaux (Alpes-Maritimes), en date du 20 décembre 2023, de Monsieur Bastien RIPERT à compter du 13 janvier 2024

Article 1 : Délégation de signature est donnée à :

- Madame Murielle MIGNOT, Cadre de Santé du Service de Biologie et Monsieur Marama GALLON, Technicien Suppléant Cadre pour signer les commandes et factures d'approvisionnement nécessaires aux examens de Biologie Médicale, ainsi que les factures correspondant aux examens de Biologie Médicale externalisés.
- Madame le Dr Véronique BLANC, Chef de service du Service de Biologie, ainsi qu'à Monsieur le Dr Stéphane LIGUORI, Praticien Hospitalier, Monsieur le Dr Khaled ZAHREDDINE, Praticien Hospitalier, Madame le Dr Josephine DORIN, Praticien Hospitalier, Madame le Docteur Anne DE MONTE pour signer les commandes correspondant aux examens de Biologie Médicale externalisés.
- Monsieur le Docteur Jean-Baptiste TINARD, Praticien Hospitalier Responsable du Dépôt de Sang, supervisant l'activité du Dépôt de Sang et Madame le Dr Emmanuelle DELETIE,

• Centre Hospitalier
• Antibes Juan-les-Pins
• 107 Avenue de Nice
• 06606 ANTIBES Cedex

• Tél. : +33 (0)4 97 24 77 77
• Fax : +33 (0)4 97 24 77 97
• www.ch-antibes.fr

Praticien Hospitalier Responsable Suppléante du dépôt de sang, pour signer les commandes et factures liées à d'Immuno-Hématologie.

Article 2 : publication de la délégation :

La présente décision sera communiquée au Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier d'Antibes Juan-les-Pins, sera transmise sans délai au comptable de l'Établissement et fera l'objet d'affichage et de publication dans les conditions réglementaires.

Fait à Antibes, le 12 janvier 2026,

LE DIRECTEUR
DU GROUPE HOSPITALIER
SOPHIA ANTIPOLIS VALLEE DU VAR,


Bastien RIPERT

1